

**MAIRIE**  
**DE**  
**COMBON**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2026/40**

Séance du 28 avril 2026 à 20h00

Le conseil municipal de Combon, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique le vingt-huit avril deux mille vingt-six à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Combon (17 rue de la mairie 27170 COMBON), sous la présidence de Madame Elizabeth JEAN, maire.

**Date de la convocation** : 17/04/2026

**Etaient présents** : Mme Elizabeth JEAN (maire), M. Philippe DEPARROIS, Mme Stéphanie AUFRERE, M. Didier AMMELOOT, Mme Mélissa LACROIX (adjoints), Mme Morgane BARRE, M. Patrice DELANNOY, Mme Odile DELARUE, Mme Stéphanie GALLET, Mme Estell GONTHIER, M. Romain LAFOSSE, M. Sébastien PAUMARD, M. Xavier SAUVALLE

**Absents excusés** :

- Monsieur Edouard DESMONTS (a donné pouvoir à Madame Odile DELARUE)
- Monsieur Charles GENEVIEVE (a donné pouvoir à Madame Stéphanie AUFRERE)

**Quorum** : fixé à 8 élus présents. Nombre d'élus effectivement présents : 13

**Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2025 au budget primitif 2026**

Le conseil municipal, après avoir examiné le compte financier unique 2025 de la commune et constatant que celui-ci fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 182 287,86 € ;

**DECIDE**, par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention d'affecter le résultat de fonctionnement au budget communal 2026 comme suit (voir page 2) :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	12 148,99 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	170 138,87 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	182 287,86 €
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	-23 926,36 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	0,00 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E -23 926,36 €
<b>AFFECTATION = C</b>	=G+H 182 287,86 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G= au minimum, couverture du besoin de financement F	23 926,36 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	158 361,50 €
<b>DÉFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Certifié exécutoire par le maire de Combon après :

- Transmission à la préfecture de l'Eure (Evreux) le :

07 MAI 2026

- Publication le : 07 MAI 2026



Fait à COMBON, le 28/04/2026.

Elizabeth JEAN

Maire de Combon

Estell GONTHIER

Secrétaire de séance